

Nombre de Membres en
exercice : 9

Présents (es) à la
séance : 6

Pouvoir : 2

Date de la convocation :
15/10/26

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – SAINT-REMY

PROCES VERBAL SEANCE - L'AN DEUX MILLE VINGT SIX LE QUINZE OCTOBRE à 17H00.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, qui procède à l'appel nominal.

Étaient présents : Mesdames Florence PLISSONNIER, Françoise FAUTRELLE, Pascale DESRAY, Chantal FATTIER, Messieurs Jacques LAMBERT, Ibrahima BATHILY.

Étaient excusés et ont donné pouvoir : Monsieur Jean Baptiste GOUYON a Madame Florence PLISSONNIER – Madame Catherine REY FINCK a Madame Françoise FAUTRELLE.

Était absent : Monsieur Pierre COLIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 01 juillet 2026

Exposé :

Vu le retour du procès-verbal du Conseil d'Administration de la séance du 01 juillet 2026, il y a lieu de procéder à l'approbation de ce procès-verbal.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- **ADOpte** le procès-verbal de la séance du 01 juillet 2026.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER



Présidente du CCAS

REÇU EN PREFECTURE

le 21/10/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-071-267105278-20261015-DEL24_26-DE